

VOTRE VILLE

Spécial **COVID-19**

Avril 2020



*Chère Fondettaise,
Chers Fondettes,*

Depuis le début de l'épidémie que nous traversons, votre équipe municipale est totalement mobilisée. **Nous n'avons cessé d'agir pour vous accompagner au mieux.** Notre commune n'est malheureusement pas épargnée par ce fléau et mes pensées vont vers ceux qui souffrent et se battent actuellement contre cette maladie. Je tiens également à avoir une pensée affectueuse envers les familles et les proches de ceux qui en sont atteints. Ce virus éprouve nos repères d'une façon totalement inédite à tel point qu'il nous impose des bouleversements jusqu'alors imprévisibles dans notre vie quotidienne.

A Fondettes, nous avons ainsi pu mettre à disposition des professionnels de santé du matériel et avons également **mis en place une chaîne de solidarité pour les plus fragiles de nos concitoyens.** Nous nous sommes également mobilisés pour que les professionnels de santé, les pompiers et les forces de l'ordre puissent exercer leur mission d'intérêt général en mettant à leur disposition **un service de garde pour leurs enfants.** Nous avons également déployé des services exceptionnels en faveur de nos aînés, des personnes isolées et vulnérables. Au-delà de ces services, il est également primordial que nous puissions, chacun à notre échelle, **soutenir nos commerçants de proximité, eux aussi fortement impactés par la crise que nous subissons.** Ceux-ci se mobilisent pour la sauvegarde de leur activité et ont la possibilité de vous offrir beaucoup de services, à commencer par la livraison à domicile pour certains d'entre eux. **Je compte ainsi sur vous pour faire appel à eux afin de soutenir et préserver le dynamisme économique de notre Commune, pour aujourd'hui mais également pour demain.**

Je souhaite finir ce message en vous invitant, avant toute chose, à prendre soin de vous et de ceux qui vous entourent, vos proches, vos amis, vos voisins qui, parfois, vivent seuls. Plus que jamais, je reste, avec l'ensemble de l'équipe municipale, à vos côtés et je vous annonce que nous avons déjà travaillé à la possibilité de confier un masque par habitant. A ce sujet, nous reviendrons vers vous prochainement. **Ensemble, continuons à faire preuve de solidarité pour affronter cette pandémie et je suis certain que nous ressortirons de cette épreuve plus forts et plus solidaires. Des jours meilleurs sont à venir et j'ai hâte de pouvoir continuer à les partager à vos côtés.**

Avec tout mon soutien,

Cédric de OLIVEIRA

Maire de Fondettes
Président de l'Association
des Maires d'Indre-et-Loire



La mairie à votre écoute ! L'Hôtel de ville est fermé au public. Afin de garantir une continuité des services publics, une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au **02 47 88 11 11.**

vous informe



#RESTEZCHEZVOUS

**Tous mobilisés face au COVID-19
avec des mesures exceptionnelles !**



#SOLIDARITÉ

**La ville se mobilise
en faveur des personnes
fragiles et isolées**

De nouveaux services de proximité

Des services temporaires et évolutifs sont proposés aux personnes en difficulté :

- achat et livraison de courses alimentaires à domicile,
- livraison de médicaments,
- portage de repas à domicile par le Syndicat Mixte de Gestion de la Cuisine Centrale de Fondettes,
- Transport Vill'âge pour les courses alimentaires et les déplacements médicaux.

Renseignements au **02 47 88 11 44** du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30 ou par mail à ccas@fondettes.fr



Des psychologues à votre écoute

Vous avez besoin d'une oreille attentive en ces temps de crise ? La municipalité a mis en place une cellule d'écoute gratuite et anonyme tous les mardis et vendredis de 14h à 17h.

Des professionnels de santé fondettois se mobilisent bénévolement pour vous accompagner, vous écouter et vous rassurer au **02 47 88 11 11** ou **02 47 88 11 44**. N'hésitez pas !



Garder le contact !

Dès le début de la crise, les aînés de la commune ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

Des conseillers municipaux, accompagnés de bénévoles de l'association Saint-Vincent de Paul, ont pris le temps d'appeler toutes les personnes âgées isolées ou à mobilité réduite de la commune afin de partager avec eux un moment agréable et convivial et s'assurer que tout va bien.

#ÉCONOMIE LOCALE

Soutenons nos commerces de proximité !



Liste des commerces ouverts

La municipalité soutient les commerces de proximité. Une liste des enseignes fondettoises ouvertes, leurs horaires d'ouverture et les services qu'ils proposent (commande par téléphone, par courriel ou sur internet, livraison à domicile, etc.) est disponible sur le site internet de la ville. Rendez-vous donc sur **www.fondettes.fr**

Marché : la halle de la Morandière ouverte le dimanche de 8h30 à 12h30

Faisant suite à une décision préfectorale, le marché bi-hebdomadaire de Fondettes qui se déroule sous la Halle de la Morandière est exceptionnellement restreint à un jour par semaine, le dimanche de 8h30 à 12h30, sous surveillance de la Police municipale. A noter que seule la vente de produits alimentaires est autorisée. La Halle de la Morandière sera fermée en dehors des horaires d'ouverture du marché.

#ÉCOLOGIE

Réduction de l'éclairage public



Depuis le 8 avril, la durée de l'éclairage public a été réduite, tous les soirs à partir de 21h30, pour des raisons d'économies d'énergie et ce jusqu'à la fin du confinement.

Cimetières : les plantes des sépultures arrosées

A titre exceptionnel, en raison de la fermeture des cimetières de la ville, les plantes qui ornent les sépultures sont arrosées par les agents municipaux de manière régulière selon la météo.

#SANTÉ

Fondettes agit !



Des actions fortes

Dès le début de la crise, la ville de Fondettes a remis et livré son stock de masques de protection aux médecins généralistes, aux infirmiers libéraux, aux personnels soignants et aux résidents de l'Ehpad du Clos du Mûrier et du Foyer de vie Les Glycines qui héberge des adultes en situation de handicap, ainsi qu'à des associations caritatives, plus actives que jamais en cette période, telles que La Croix Rouge française, la Banque alimentaire et Touraine entraide.

Au chevet du CHRU de Tours

Afin de faire face aux difficultés d'approvisionnement, des masques et du matériel de protection ont été remis par la ville au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours à destination des personnels soignants.

BON À SAVOIR

Les auxiliaires de vie et les aides ménagères en exercice ont la possibilité de recevoir un masque de protection, sur demande, soit en s'adressant à la mairie (selon le stock disponible) ou directement auprès d'une pharmacie.

UNE BELLE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ



Le Maire de Fondettes, Cédric de OLIVEIRA, s'est rendu sur le site de la société **Rubex-Pharma** afin de récupérer les 10 000 masques de protection, généreusement offerts par cette entreprise fondettoise. Ces masques ont aussitôt été livrés dans les Ehpad du département afin de pallier à la pénurie de ces équipements indispensables face à l'épidémie due au Covid-19.

A Fondettes, les machines à coudre tournent à plein régime. De nombreuses couturières fondettoises bénévoles se mobilisent quotidiennement pour confectionner des masques, notamment à destination des commerçants.

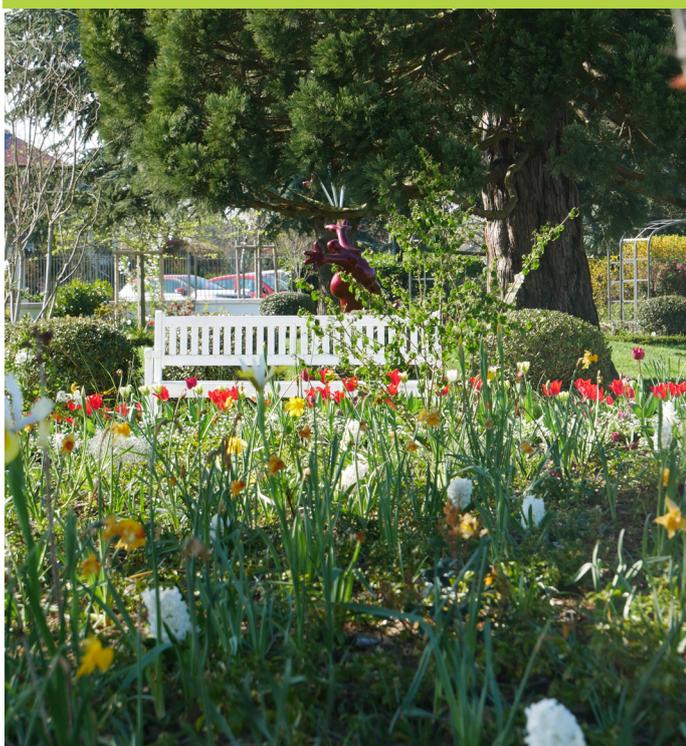
Le **Centre E. Leclerc** de Fondettes a offert des chocolats de Pâques, fabriqués par l'atelier de chocolaterie Bruno Cheftel, à la municipalité. Le Maire de Fondettes, Cédric DE OLIVEIRA, et des conseillers municipaux ont préparé les paquets de chocolats qui ont aussitôt été distribués aux infirmières et infirmiers mobilisés, aux personnels soignants et aux résidents de l'Ehpad du Clos du Mûrier, du Foyer de vie Les Glycines, ainsi qu'au domicile des Fondettoises et Fondettois isolés.



La municipalité travaille actuellement sur **la délivrance de masques lavables pour ses habitants à la sortie du confinement.** Vous recevrez dans les prochaines semaines une information à ce sujet.

Merci à toutes et tous pour votre mobilisation !

BESOIN D'ÉVASION PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT ?



C'est le printemps à Fondettes !

Retrouvez d'autres clichés sur la page Facebook de la ville **@villedefondettes**.

[Vidéos à regarder sans modération]

Retrouvez les dernières vidéos sur le site internet ou les réseaux sociaux de la ville qui mettent en lumière les derniers projets emblématiques de votre commune (l'arboretum et ses 500 arbres, l'ESAT et ses 104 emplois, le futur centre aquatique métropolitain et le bien-manger avec l'introduction de produits bio dans les crèches et les écoles).



[La culture chez soi]

Les artistes ont un message pour vous !

En attendant le lancement de la nouvelle saison culturelle, la ville de Fondettes vous propose de retrouver la vie confinée des artistes ayant contribué au rayonnement culturel de la commune en vidéos sur la page Facebook de la ville **@villedefondettes**.



QUESTIONS REponses

1/ Je souhaite connaître les jours de passage de la collecte de mes déchets. A qui dois-je m'adresser ?

A Tours Métropole Val de Loire. En charge de la collecte des déchets, elle a mis en place une permanence téléphonique exceptionnelle ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h en appelant au **02 47 80 12 12**. Une application est également disponible sur son site internet www.tours-metropole.fr qui vous permet, après avoir renseigné votre adresse postale, de connaître les prochains jours de collecte des déchets.

2/ Mère d'un enfant de 5 ans scolarisé à Fondettes, je suis infirmière mobilisée dans la gestion de la crise sanitaire. Quel mode de garde est proposé par la municipalité ?

Les enfants de 0 à 14 ans des professionnels de santé, des policiers, des gendarmes et des sapeurs-pompiers mobilisés sont accueillis à la crèche La Dorlotine (pour les 0 à 3 ans) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les élèves de maternelle et d'élémentaire sont accueillis à l'école Françoise Dolto aux mêmes horaires. Les collégiens demeurent au collège Jean Roux. Le déjeuner est assurée à la restauration scolaire. A noter que durant les vacances de printemps (du 13 au 24 avril 2020), le centre de loisirs et d'animation de La Môme sera exceptionnellement ouvert. Renseignements auprès du service des affaires scolaires de la ville au **02 47 88 11 37** ou par courriel à scolaire@fondettes.fr

3/ Je suis entrepreneur et souhaite connaître les principales mesures et aides économiques afin de faire face aux conséquences du Covid-19. A qui dois-je m'adresser ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Touraine se mobilise aux côtés des entreprises. Afin de faire face aux difficultés économiques rencontrées suite à la crise sanitaire actuelle, elle vous accompagnera dans vos démarches et vous orientera vers les bons interlocuteurs. Renseignements par téléphone au **02 47 47 20 00**, par courriel à cfe37@touraine.cci.fr ou sur le site internet www.touraine.cci.fr

#VIVRE ENSEMBLE ET CIVISME



Respect de son voisinage

Si cette période de confinement est propice au jardinage, **toutes activités bruyantes susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage** en dehors des horaires fixés (ci-dessous) par l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage peuvent faire l'objet d'une contravention par la Gendarmerie ou la Police municipale. **Horaires autorisés** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi ; de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

De même, **le brûlage des déchets** à l'air libre dans son jardin est interdit et expose également le contrevenant à une amende. Renseignements auprès de la Police municipale au **02 47 88 11 00**.

Attestation numérique de déplacement dérogatoire



Depuis le lundi 6 avril, en complément des attestations papiers toujours valides, vous avez désormais la possibilité de générer numériquement votre attestation de déplacement dérogatoire directement sur le site du Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr

MÊME CONFINÉS RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS AVEC VOTRE VILLE !

Retrouvez les dernières informations et actualités de votre ville sur son site internet

www.fondettes.fr

ou sur les réseaux sociaux



Facebook et Twitter @villedefondettes

Inscrivez-vous aux newsletters et aux alertes sms de la ville sur www.fondettes.fr

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades